

85

FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



PIÈCES DE LA VIE EN CONFÉSSION générale
de M. Calzeau

Tournier N° 12 -
Zeejj. vasteaen.





LE COMTE DE MIRABEAU
Député d'Aix en Provence.

À Paris chez Le Vachez, sous les Colonades du Palais Royal, N° 258.

PRÉCIS
DE LA VIE.
OU CONFESSION GÉNÉRALE
DU COMTE DE MIRABEAU,

F R A N G O I S.

Voilà, je l'avoue, le plus impudent, & le plus
lâche coquin qui soit dans les trois royaumes :
nos dogues mordent par instinct de courage,
& lui par instinct de basseſſe.

L'écoſſoife, acte 2, Scene 4.

J'ai cru que cette épigraphe tirée de Voltaire, pou-
voit convenir à l'illustre auteur de cette bro-
chure: c'est au public à décider si j'ai bien choi-
ſi : le seul défaut que j'y trouve, c'est qu'elle ne
désigne bien expressément qu'un ſcul d'entre
tous les taleus, que le Ciel a départi à ſon plus
étonnant ouvrage. (Note de l'Editeur.)

Augmenté d'un arrêt de la Cour, contenant les trou-
bles de Marseille, &c. Et du nouveau messie de
Provence & de ſes douze Apôtres.

A M A R O C,

De l'Imprimerie Impériale;

Et ſe trouve,

En Europe dans les Capitales.

En France, par-tout.

A Paris, chez le Jay, au Bonnet de moysé, à
la Grotte Flamande, au Palais-Royal.

En Provence, dans les Communautés.

A Marseille, au Cercle du Commerce, & au
Parterre de la Comédie.

Prix--Rien.

M. DCC. LXXXIX.

PREFACE DE L'EDITEUR.

SA Majesté marocaine m'ayant fait l'honneur de me choisir pour présider à l'impression de cet ouvrage, j'en ai, par ses ordres, fait tirer dix mille exemplaires, pour être envoyés en Europe, où je suis persuadé qu'ils feront favorablement accuillis. La réputation de l'auteur, la certitude de la vérité de tous les faits, en font de sûrs garans. De plus, S. M. entend qu'ils soient distribués *gratis*, ce qui ne peut nuire au succès ; cet opuscule à l'avantage de réunir en quelques pages à-peu-près tous les excès dont l'homme est capable, & il servira au moins à éviter des recherches fastidieuses & fatigantes à ceux qui voudront connoître tous les degrés & tous les genres de perversités.

Je ne puis ni dois me permettre de censurer la conduite de mon maître ; mais il me semble que les docteurs de la faculté se sont un peu pressés d'asseoir leur opinion, qui adéterminées ordres del'Empereur. J'ai vu pendant mon séjour en France, des êtres à universellement reconnus pour hommes

en qui j'ai trouvé une grande analogie avec notre héros. *Linguet*, *Beaumarchais Morande*, *Rivarol*, vendent leur plume, leur opinion, & reçoivent des coups de bâton *comme lui*. *Defrues* se faisoit un jeu du poison & du faux, *comme lui*. *Vingt Bandits* qui ont péri par la corde, ont volé, *comme lui*. Il a donc, me dira-t-on, réuni en sa personne, les forfaits de plusieurs scélérats? Sans doute; mais cela ne prouve rien, sinon qu'il est lui-même le plus grand de tous. Or, je persiste à croire qu'il n'en est pas moins homme. Je dis plus: il fera honneur à son siècle, à son pays: son nom passera à la postérité la plus reculée, & on oubliera ses prédécesseurs, pour ne se souvenir que de celui qui les a tous surpassés. *Ravaillac*, *Damien*, *d'Entrecasteaux* & tant d'autres qui êtes célèbres pour n'avoir commis qu'un crime: qu'êtes vous auprès du Comte de Mirabeau?

CONFESsION GENERALE

D U

COMTE DE MIRABEAU.

JE touche au moment terrible où l'homme se voit tel qu'il est : je frémis de descendre dans mon cœur : je me fais horreur à moi-même : pour la premiere fois je connois les remords : je m'aperçois que la conscience, la vertu, ne sont point des êtres de raison, comme je l'ai cru jusqu'à ce moment, & quoique mes écrits soient pleins de ces noms sacrés, répétés sans cesse, mes actions ont bien prouvé que j'étois dans la bonne foi, mais le voile se déchire, & l'abyme ouvert sous vos pas, se montre à mes yeux effrayés dans toute son étendue. Cependant si quelqu'un doit profiter de mes crimes, où si on l'aime mieux, des erreurs de ma jeunesse, prêt à descendre dans la tombe, & à y descendre d'une maniere bien peu chrétienne, je goûterai encore un instant de bonheur, si j'ai la consolation d'avoir expié en quelque sorte par ma mort, une légère partie des maux innombrables que j'ai causés depuis que j'existe. Ces réflexions jointes à des raisons très-puissantes, me décident à profiter du peu de tems qui me reste, pour donner au public le détail abrégé de ma vie, qui à la vérité, ne fera qu'un tissu d'horreurs de toute espece ; aussi je préviens mes lecteurs que je ne m'apprésentirai pas sur c

deux objets ; je ménagerai leur délicateſſe, que je ne ferai que repeter ce qu'ils ont appris par la voix public, accoutumé des long-tems à publier mes forfaits.

On trouvera, peut-être, que mes réfléxions sur ma propre conduite, font séveres, par conséquent peu naturels, mais j'avertis que j'ai abjuré une faſſe honte, & que je me suis jugé précisément, comme j'aurois jugé un homme qui m'eût été tout à fait étranger.

Quoique mes actions aient toujours démenti ma naissance, je n'en suis pas moins gentilhomme provençal. Mes premiers années se sont passées comme celles de tous les enfans de mon eſpece ; je n'en parlerai pas : parvenu à l'âge où l'on choisit un état, on me fit embrasser le seul qui convint à un ainé de famille. J'entrai aux mousquetaires & delà dans un régiment de cavalerie. Mais je m'appercus bientôt que ce métier ne me convenoit nullement, & que j'avois plus de goût pour la plume que pour l'épée. Comme j'ai toujours été grand observateur, j'observai que la premiere de ces armes étant moins dangereuse que l'autre, devoit être préférée. Je renonçai donc, non à porter l'épée, mais à m'en servir. Il se présenta pourtant quelques années après une occasion dont je parlerai tout à l'heure, où je voulus me rappeler que j'avois porté un uniforme ; mais j'eus beau monter mon imagination qui sait se prêter à tout je ne pus la mettre au point ou je la voulois ; & ce combat d'un genre si peu fait pour moi, ne fit qu'ajouter un fleuron à l'immense couronne qui ceint ma détestable tête.

Me destinant à éclairer l'univers, à écrire sur

tout , je voulust tout connoître , César , Socrate , Frédéric , furent mes modeles ? Ah ! mes amis , vous devinez en quoi : il étoit écrit que je rassemblerois en ma personne tous les vices ; aucun ne m'a manqué : je m'y connois , vous pouvez m'en croire .

Le tems arriva où il fallut songer à m'établir , quoique mon pere eût prévenu les parents de ma future , que j'étois un sujet détestable , quoique je lui en eusse donné à elle-même , des preuves indubitables , avant de l'épouser , mon sort fut uni à celui d'une demoiselle de qualité , fille unique , riche & aimable . Hélas , son pere voulut ignorer (& il étoit le seul en Provence) que par cette union fatale , il sacrifioit ce qu'il avoit de plus cher au monde .

Je n'entrerai pas dans le détail des mauvais procédés de toute espece que mon épouse eut à effuyer de ma part : elle fut battue ; trompée mille fois , & acquit bientôt l'affreuse certitude que son mari étoit un homme exécutable & complètement deshonoré . Je demande s'il est un supplice plus affreux pour une femme qui pense bien .

M'étant imaginé que j'étois un grand seigneur , je voulus en avoir le train , & je contractai des dettes considérables (1) qui forcerent ma famille de me faire enfermer au chateau d'If , je trouvai moyen de m'en échapper avec l'aide de la cantiniere ; ce qui étoit à merveille ; mais ce dont le public ne fut pas également satisfait , c'est que j'emménai la femme avec moi , & volai 4000 l. au mari ; petite erreur de jeunesse qui a été le prélude des horreurs que j'ai commises dans la suite , mon aventure avec un gentilhomme de Provence à qui j'eus l'infamie de donner des coups de bâton , quoiqu'il eût pu par

son âge, être mon grand-père ; cette aventure, dis-je avoit déjà précédé. Mes parens eurent le crédit d'assoupir cette affaire, qui ne fit que me déshonorer.

Ma fuite n'eut pas tout le succès que j'en espérois : je fus repris & mis à Pontarlier en Franche-Comté, Il falloit pour être en règle avec moi-même, enlever une femme, & voler le mari. Je n'y manquai pas. Mde. le M. fut assez crédule pour s'abandonner au monstre qui devoit la perdre : elle me suivit après que nous eûmes forcé le secrétaire de M. le M. & volé environ 10000 livres : nous nous sauvâmes en Hollande, où je fus bientôt ennuyé d'une femme à qui je devois tant. La reconnoissance n'est pas fait pour un cœur comme le mien. Ses parens crurent pouvoir me faire des propositions avantageuses pour la leur livrer ; je ne trompai pas leur attente, & je consentis sans peine à ce qu'ils voulurent. Sous le prétexte d'une partie de plaisir, je la conduisis dans une ville neutre, où elle fut arrêtée. Pendant l'opération, je me tapis bravement dans la cheminée, dont je ne sortis qu'après la conclusion totale ; j'avois eu soin de voler à ma malheureuse compagnie l'argent & les bijoux qui lui restoient. (2), sachant bien qu'ils lui devenoient inutiles ; j'y joignis la somme que me valut mon nouveau forfait ; tel étoit mon égarement, que je m'applaudis de mon détestable ouvrage, que j'ai remercié le ciel de m'avoir donné tant d'esprit, & sur-tout le talent d'en faire un si bon usage. Les parens de Mde. le M., qui fut enfermée dans un couvent, avoient mis dans leur marché qu'ils se désisteroient de leurs poursuites ; ils tinrent parole (3), mais les

miens n'avoient rien permis. Les Etat d'Hollande touchés de mon sort, (ils ont bien changé à mon égard depuis ce temps-là) eurent la bonhomie de s'intéresser en ma faveur, & demanderent que je ne fusse enfermé que peu de temps. Je le fus au donjon de Vincennes, où n'ayant plus de femme à séduire, ni mari, à voler, ma rage d'écrire se réveilla, & je composai mon livre des Lettres de cachet, ou le nom de Chien enragé, que je possédois déjà, est justifié à toutes les pages. On a dû bien rire quand j'ai été reconnu pour l'auteur de cet ouvrage. » Un homme qui a mérité dix fois dans sa vie d'être pendu, se plaintre des Lettres de cachet qui l'ont sauvé de la potence : c'est une vraie dérision, & il semble qu'il auroit dû au contraire leur éléver un autel ». Ces réflexions, toutes naturelles qu'elles étoient, ne me frappèrent point alors ; j'étois dans la classe des gens d'esprit qui n'ont pas le sens commun ; mais à présent je vois les choses comme elles sont. Je conviens que ces plaintes incroyables dans ma bouche, ont pu faire douter que je fusse réellement l'auteur de ce livre. On fait que je dois tout dire : je suis seul auteur de la partie historique, de ce qui regarde les Porte-clefs, les Marmitons, le gouverneur : la partie contentieuse étoit au-dessus de mes forces : je n'ai pourtant pas été aidé, comme on pourroit le croire, on me l'a donnée toute faite, ce que j'ai trouvé beaucoup moins fatigant.

Sortie Vincennes, j'appris que Mde. de C. ma soeur, avoit à se plaindre de son mari, & que leur rupture avoit même éclaté. Je n'omis rien pour rendre leur réunion impossible, & j'écrivis à ma soeur plusieurs lettres, ou je lui faisois en-

tendre que son mari étant un homme nul, dont la perte feroit sans conséquence pour la société, je croyois qu'on pouvoit, en conscience, aider à la lettre pour s'en défaire, en un mot, l'empisonner; conseil bien digne d'un scélérat qui avoit voulu traiter ainsi son pere (4); d'ailleurs, en cette occasion, je regardois le simple avis comme une bagatelle, puisque j'aurois volontiers aidé à l'exécution, s'il l'eût fallu, c'est-à-dire, si on m'eût payé.

Ce fut peu après que je mis au jour ma conversion, ouvrage dégoutant, quiacheva de prouver qu'il n'étoit aucun genre d'infamie, auquel mon imagination & ma plume ne pussent se prêter.

Enfin, ma femme excédée de voir son mari errer de cachots en cachots, par-tout flétri, partout infâme, voulut séparer son sort de celui d'un homme abominable. Le Parlement de Provence sans être ébloui par mes charlantaneries, (car il eut à tort, la bonté de me laisser plaider ma cause), me condamna, c'est-à-dire, m'ôta la faculté de molester, de rendre malheureuse la personne que je dois chérir le plus. Vers ce temps-là, j'eus deux avantures assez désagréables; la premiere se passa sur le grand chemin, très-près de la Ville: j'y reçus cent coups de fouet par deux charretiers, & devant témoins 5; la seconde fut une affaire d'honneur; (il semble que ce mot me répugne à prononcer) que j'eus avec un gentilhomme de la Provence; mon courage alla jusqu'à tirer mon épée du fourreau; mais c'est tout ce que je pus faire. Mon adversaire vit bien-tôt que je n'étois pas digne de mourir de la main

d'un honnête homme , & par une pitié déplacée , il me laissa la vie , & conséquemment le moyen de commettre de nouveaux crimes.

Ne sachant plus où donner de la tête , j'imaginais de faire ma cour à Made. de St.-Huberti , je vécus à ses dépens le plus long-temps qu'il me fut possible , après quoi , selon ma coutume , quand les gens me sont devenus inutiles , je la calomniai , je fis courir des bruits affreux sur son compte ; je la traitai , en un mot , comme une personne à qui j'avois des obligations.

Cependant je ne désespérais pas de revenir sur l'Arrêt du Parlement. Je présentai requête au Conseil , & lors de mes visites à ces MM. j'étois accompagné d'une courtisane presque sans chemises , comme moi ; cette plate folie avoit fait croire à quelques personnes que j'avois totalement perdu la tête , & quand je voulus , quelque temps après , engager ma femme & reconnoître pour légitimes les enfans que j'avois eus de cette malheureuse , la chose ne parut plus douteuse ; j'aurais été trop heureux que mes forfaits eussent pu être attribués au dérangement de ma tête ; mais j'ai toujours été un scélérat de sang-froid , bien réfléchi , & par cette raison , un scélérat sans remède.

Ma requête au Conseil fut rejetée comme elle devoit l'être. Ne connoissant pas l'Angleterre , je voulus m'y montrer , étayé de quelques Anglois , que j'avois servis en Provence ; malgré leur protection , je fus bientôt connu & chassé des trois Royaumes. Je revins en France apres avoir visité les Pays-Bas , Spa , Liège , où je reçus cent coups de bâton , volé une montre , & fait pour

12

2000 livres de faux billets, qu'un homme trop facile voulut bien payer pour me sauver de la corde; je lui dois encore cette somme, si les injures que je lui ai prodigées, par écrit, ne m'ont pas acquitté avec lui,

Le Gouvernement ayant besoin d'un espion, jeta les yeux sur moi, & m'envoya à Berlin 6; j'y entassai les matériaux de mon indigeste compilation de la Monarchie Prussienne, qui m'a valu quelque argent. J'avois voulu faire un gros livre, & assurément j'y ai réussi; ma correspondance secrète, n'a pas eu le même succès: cette production n'est qu'un tissu de calomnies atroces, dirigées contre des gens qu'elles ne peuvent atteindre, & qui sont trop au-dessus d'un vil reptile; je ne cherchois que le débit de mon ouvrage, & les méchancetés mal écrites, se vendant mieux que les vérités bien écrites, je me suis décidée en conséquence 7.

Mon séjour à Berlin fut marqué par une aventure d'un genre toujours fâcheux, quelque accoutumé que l'on y soit. Cette aventure a été peu répandue; mais je ne dois pas la passer sous silence. Me trouvant dans un Café françois, je me mis à pérorer sur l'Empereur, que j'appelois à mon ordinaire, bourreau couronné, extravagant, aventureur. J'avois bien réellement raison: j'aurois cependant mieux fait de me taire; car un grand officier allemand s'avanca vers moi, & m'ayant assuré en matyais françois, que j'étois un J. F. m'appliqua le meilleur soufflet que j'avois reçu de ma vie. Je fis un train épouvantable. On me rit au nez: je gardai donc mon soufflet, l'épithète qui

l'avoit précédé , & j'allai dans mon galetas faire une dissertation sur le pardon des injures.

Revenu à Paris , je me crus obligé d'attaquer des entreprises , dans lesquelles je n'étois pour rien je me déchaînai contre celle des eaux , contre l'agiotage (8); cette dernière querelle m'a coûté cher; l'abbé d'Espagnac m'a couvert d'une turpitude indélébile : plusieurs de mes lettres , où la bassesse , la noirceur de mon ame se montrent à découvert sont entre ses mains , & il n'en a pas été avare.

Je ne parle pas de tous les mauvais pamphlets que j'ai fait courir depuis ce temps-là , ils sont innombrables , & la plus grande partie n'est connue que de mon libraire (9) , ma lettre à M. de Guibert , sur sa tactique (10) est bonne à quelques égards : aussi les idées ne sont - elles pas à moi : Mirabeau parler tactique , ce seroit arlequin jouant la tragédie.

Quant à ma correspondance avec M. Cerutti , elle m'a couvert de honte ; ma conduite à son égard est réellement abominable ; & partant bien digne de moi: les avis ont été unanimes cette fois-ci; & plns de cent personnes de ma connoissance , ont dit que j'aurois mérité pour cette erreur de jeunesse une volée de coups de canne ; mais je savois bien que j'avois affaire à un homme qui ne connaît , ainsi que moi , d'autre arme que la plume (11).

Voici la derniere époque de ma vie , où je me suis mis en évidence : je vais m'étendre un peu sur les détails , d'autant qu'ils n'ont été connus que très- imparfaitement par des journaux , dont les familiques auteurs étoient vendus à mes défenseurs , & conséquemment , remplis de mensonges , presque que aussi absurdes que les ouvrages eux-mes(12),

Aupremier bruit des états-généraux, j'ai cherché tous les moyens possibles de m'y faire députer: J'ai cru que le meilleur, ou pour mieux dire le seul, étoit de me faire nommer par la noblesse de mon pays. Le commandant de ma province avoit voulu à toute force, être mon parent (13); ma famille y avoit consenti de fort bonne grace; (l'argent rapproche tout,) & mon nouveau parent acheva de me persuader que je n'avois rien de mieux à faire que de venir à Aix. Je m'y transportai donc, & malgré la nullité de mes droits, je pris séance, aux états, avec les nobles possédans fief; je n'en possédois cependant aucun en propre, (14) & mes preuves, quoique j'eusse fait parade d'une généalogie des plus complètes, auraient à peine pu atteindre aux quatre degrés exigés, si j'eusse été traité à la rigueur. J'ai promis de tout dire; d'ailleurs, un reste d'amour-propre ferroit déplacé dans ma position, j'ai eu la force de déconvrir des faits bien plus difficiles à avouer. J'avoue donc ce que personne n'ignore en Provence, que dans la ville dont je suis originaire, un de mes auteurs ayant voulu se faire taxer comme noble, perdit son procès, & fut déclaré excellent roturier. Ce fait s'est passé il y a environ 130 ans. Or, il est moins étonnant qu'étant gentilhomme d'aussi fraîche date, je n'ai pu dans le cours de ma vie tenir la conduite, ni adopter les idées propres à cet état. Je fais pourtant que cette excuse n'en est pas une; aussi je ne la donne que pour ce qu'elle vaut.

Lors donc que j'ai été assis aux états de Provence, j'ai commencé par les déclarer illégaux, inconstitutionnels, non que je le crusse, parce que je favoisois

bien que le roi les ayant assemblés comme en 1639, les états seuls pouvoient se réformer, ce qui étoit impraticable cette année. Mais j'avois deux raisons bien puissantes pour en agir ainsi; deux raisons qui m'ont guidé dans tout le cours de ma vie, parler & écrire.

La nature m'avoit doué de toutes les qualités nécessaires pour remplir dignement les deux fonctions d'orateur & d'écrivain. Quant à la première, d'excellens poumons, une élocution facile, le choix des expressions, autoient suffi pour me faire connoître, quand je n'y aurois pas joint les gestes d'un grand Comédiens, l'art de lever les yeux au Ciel que je prenois toujours à témoin de la vérité de mes paroles, & cette adresse dans le débit, qui constitue réellement l'orateur. Il est vrai que tous ces points réunis peuvent également s'appliquer au charlatan (15): Mais j'étois gentilhomme, & je passois pour un petit Ciceron. Quant à mon style, il est un peu prolix : j'aurois souvent pu dire en 20 pages, ce que j'ai noyé dans 80 ; mais un manuscrit de 80 p. se vend quatre fois plus qu'un manuscrit de 20, & voilà l'éénigme expliquée. Je ne pourrois pas en dire autant de certaines phrases de mes ouvrages, que je n'ai pas conçues moi-même en les écrivant, mais qui tenant leur place comme d'autres, (16) concourent aussi au but que je mesuis uniquement proposé....auri sacra fames !

Mon premier objet avoit donc été de me faire nommer député de mon ordre; mais quelques déboires, quelques mauvais compliments que j'endurai à mon ordinaire, (17) m'annoncerent que je ne serois pas choisi ; la motion dont je viens de parler, acheva de me perdre dans l'esprit de la noblesse ; alors j'usai d'un moyen qui réussit quel-

quefois, & qui ne surprendra personne de ma part ; je me returnai , & me déclarai hautement le défenseur du tiers. A dieu ne plaife que j'aie jamais regardé comme fondées les prétentions de ce troisième ordre en Provence; mais je n'envisagois que la députation aux états-généraux ; je ne voulois que m'y montrer , & il m'étoit fort égal d'y être député par la noblesse ou par le tiers : je me serois fait prêtre , si j'avois cru pouvoir séduire le clergé.

Dès l'instant que je me fus proclamé GRAND ABOEUR du tiers, ma cour devint très-nombreuse , & par conséquent très - mal composée ; mes sectateurs les plus ardents, c'est-à-dire, les aboyeurs de la seconde classe , furent un Docteur du plat pays , dont la partie la plus faillante me parut être sa perruque. Il croioit comme un énergumène , & j'avoue que j'en ai jamais vu en lui , qu'un échappé des Petites - maisons. Si je l'ai gardé dans ma troupe , ce n'a été que par l'empire qu'il avoit pris sur nos moutonneaux subalternees , auprès de qui les meilleurs poumons avoient toujours raison. Il est vrai que l'excessive longueur de leurs oreilles les empêchoit d'être autrement séduits. J'avois aussi attelé à mon char un faiseur de Romans qui se dit gentilhomme : je le veux bien ; mais on fait que ses ouvrages ont dû l'accoutumer aux fictions ; ce qui n'en est point une , c'est que sa femme prend ordinairement le roman par la queue. Chose tout-à-fait contraire aux regles ; je l'en avertis en ami.

Je dois encore faire mention d'un troisième Stentor , descendu de la montagne , pour être un des instrumens de la grande révolution qui se prépare

pare, seulement dans les cerveaux creux de ces MM. Celui-ci est très-connu de tous les cabaretiers, & il a voulu profiter de son ascendant sur eux pour les entraîner dans son parti. Mais ils ont refusé d'écouter ce M. Mélange, qui ne les a bien servis que la première année.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé,
Un tas d'hommes perdus... &c.

On pense bien qu'à l'aide de cette troupe, ma réputation fut bientôt faite. Je pérorrois dans l'assemblée des Etats, & tout de suite après, je livrois un manuscrit à l'imprimeur, qui me livroit en échange quelques écus. J'avois soin d'insérer dans toutes mes feuilles, que le tiers ne cherchoit que le bien du peuple, gémissant sous une oppression tyannique. Ce mot de peuple me servoit admirablement. Je favois pourtant que les payfans, les artisans, la classe la plus indigente, n'étoit pour rien dans ces réclamations qu'elle ignoroit, qu'elle ne se plaignoit que des greffiers, des notaires, des gens de justice subalternes, dont la rapacité a toujours su se soustraire aux loix ; en un mot, que le bas tiers se plaignoit avec grande raison du haut tiers ; or, c'étoit ce haut tiers qui composoit mon armée ; un ramas de clercs, de grattapapiers, de marchands rrinés ; & l'on conviendra que cet assemblage compose essentiellement la partie la moins intéressante & la plus abjecte de la nation ; cependant ce corps respectable, qui s'étoit baptisé peuple, se portoit en foule dans les places, ameutoit par de faux rapports le véritable peuple, & faisoit huer les membres des états qui avoient encouru sa disgrace. Huées bienfai-

Teantes qui ont dû flatter l'amour-propre de ces prétendues victimes, puisqu'en effet, déplaire à une vile canaille, c'est mériter l'estime des honnêtes gens.

Cette horde méprisable avoit poussé la démence jusqu'à tenter de persuader aux soldats qu'ils étoient tiers comme eux; que tout devoit être égal, & que par leur nombre ils anéantiroient aisément une subordination injuste à laquelle l'homme n'étoit pas destiné; ces absurdes conseils n'ont eu d'autre effet que de couvrir de honte des gens qui n'en étoient plus susceptibles, mais que des châtimens d'une autre espece auroient dû empêcher de récidiver.

Je voyois tout, & j'approvois tout. La folie de cette populace étoit au point, que je devois un jour être couronné à la comédie (18): je refusai de m'y rendre, craignant que toute la salle ne fût pas du même avis, & que quelques coups de sifflets ne vinsent porter atteinte à l'éclat de mes lauriers: il s'en seroit peut-être suivi un tapage que je voulois éviter. Mes défenseurs étoient à la vérité, en bien plus grand nombre; mais je les connoissois, j'étois sûr que quinze ou vingt nobles auroient exterminé ou au moins bâtonné toute ma cohorte, & je fais, par expérience, que cette dernière façon de renvoyer les gens est fort peu plaisante: d'ailleurs, si quelques éclaboussures fussent parvenues jusqu'au héros de la fête, ma couronne, ni ma conscience, dont j'ai toujours été enveloppé à Aix, ne m'eussent certainement pas rendu invulnérable.

Me voici arrivé à un événement aussi désagréable, dont cependant je ne pouvois me plaindre, l'ayant bien mérité. Le corps de la noblesse piqué avec raison de voir un de ses membres se ranger du parti opposé, voulut me le témoigner de la manière

la moins équivoque. Le marquis de la Fare ayant ouvert l'avis de m'expulser de l'assemblée, si je ne mettois sur le bureau mes titres de possessions d'un fief; je n'eus garde de le faire, n'en possédant aucun, & l'on me pria poliment de sortir; ce que je fis, après avoir exhalé ma fureur par un torrent de paroles oiseuses, dont l'auditoire parut très-satisfait, car tout le monde se mit à rire.

Le bruit courut aussi-tôt que j'allois lâcher une diatribe sanglante contre la noblesse en général, & en particulier contre celui qui avoit fait la motion; c'étoit bien mon projet: mais la nuit suivante ramena le calme dans mes esprits: je refléchis que si la plaisanterie ne réussissoit pas auprès de MM. les gentilshommes, mes anciens confrères, quelques-uns pourroient venir en députation régaler l'homme de lettres à coup de plat d'épée: je n'ai jamais aimé cette arme d'aucun côté; je me déterminai donc à ne m'occuper que du marquis de la F. Mais voilà qu'à mon reveil un messager non suspect, m'apprend que l'intention dudit marquis est de me donner cent coups de bâton, si je l'attaque personnellement dans quelque pamphlet; nouvelle matiere à réflexions: je rentre de rechef en moi-même. Je connoissois l'homme pour être fort disposé à me bâtonner. Il me connoissoit très-disposé à l'être, ainsi tout éroit en règle: je renfermai donc en moi-même les excellentes épigrammes que je lui destinois, & je publiai une brochure dans laquelle je ne parlois du marquis de la F. que comme procureur du pays: sachant bien cependant que cette charge n'excluoit aucunement la qualité de gentilhomme possédant fief: mais je ne pouvois en dire davantage sans encourir la

disgrace qui m'étoit annoncée. Si cet opuscule fût mis au nombre de ceux qui ne signifient absolument rien , au moins me valut-il 54 liv. 10 s. : & voilà ce que j'y trouvai de meilleur.

Enfin ne pouvant plus assister aux assemblées , je répandis que j'allois me faire concéder un fief (19) , & je partis pour Paris dont je revins au bout de trois semaines (20) : j'avois eu soin de me faire annoncer : aussi à mon arrivée , je fus inondé de couronnes & entouré d'un peuple immense qui faisoit éclater sa joie à sa maniere , c'est-à-dire , pardes cris , ou plutôt par des hurlemens. Je l'avouerai : quoique la majeure partie de mes admirateurs fût composée de porteurs , d'ouvriers , de harangères , mon amour-propre fut vivement chatouillé d'un hommage que je ne pouvois obtenir des gens honnêtes , & mes larmes furent le plus bel ornement du discours que je prononçai en cette occasion. Je proférai quelques phrases entrecoupées , je regardai le ciel , j'essurai le peuple que je le défendrois au péril de ma vie , (je voulus dire de ma bourse , mais ma langue s'y refusa (21) : j'entrai en triomphe dans mon appartement , où j'eus des tambourains , des fusées , des aubades , & j'offris un exemple bien frappant de la sottise des hommes qui rendent des hommages (bien peu flatteurs à la vérité ; par le choix de mes adorateurs) à ceux qui ne méritent que leur haine & leur mépris .

Les jours suivans , même délire : on le poussa jusqu'à persuader à deux cens paysans de se présenter chez ma femme , pour lui demander en grâce de renouer avec moi , afin d'avoir un rejeton de ma façon (22) . Juste ciel ! quel souhait ! vouloir

perpétuer une race de monstres ! on peut tout croire après cela. Ces ambassadeurs vinrent aussi chez moi, je les reçus en chemise sur mon balcon, & leur fis un remerciement très-pathétique, terminé par une abondance de larmes que j'ai à commandement. Tout le monde fut charmé : mais s'il y avoit eu dans la troupe un homme de sang-froid, il n'auroit pu m'assimiler qu'aux baladins qui jouent la parade sur les boulevards du Temple, & qui font l'admiration de la partie du public de Paris, correspondante à celle d'Aix dont il est question.

Le même jour, je parus à la comédie, où les applaudissemens d'un parterre choisi, comme il l'est le dimanche, me couvrirent de gloire, & une couronne civique fut ajoutée à celles que j'avois reçues le jour de mon arrivée ; il faut pourtant dire qu'au milieu des applaudissemens, on a distingué quelques coups de sifflet & quelques huées ; mais les poumons de MM. les perruquiers & courtauts de boutique l'ont emporté ; tout la salle a été enchantée de l'air modeste, tranquille & presque niais avec lequel j'ai reçu ces hommages populaires ; on auroit dit qu'ils s'adressoient à mes voisins, beaucoup plus radieux que moi, si mon nom mille fois répété n'eût invinciblement prouvé leur destination (23).

Non content de subjuger les habitans de la capitale, je voulus étendre mon empire dans les autres villes ; plusieurs compères se mirent à prêcher ma doctrine ; & plus heureux que tous les prophètes, j'eus pour sectateurs des gens qui ne m'avoient jamais vu. Ils réussirent si bien, qu'un évêque de la province (24) fut proscrit dans une petite ville.

de son diocesé (24), la veille de son arrivée, on prépara sa fosse, & à son passage on l'accueillit à coups de pierres ; il fut dangereusement blessé ; & l'on put regarder comme un miracle qu'il ne demeura pas sur la place : ses gens, ses chevaux furent blessés, & sa voiture brisée, dès que la nouvelle en fut parvenue à Aix, je m'offris tout de suite à mon parent d'adoption pour aller tout pacifier ; je fus refusé. Mon projet étoit seulement d'empêcher par-là le déparar des commissaires du parlement, & des troupes qui leur avoient été accordées. Je fis courir le bruit que 4000 paysans défendroient le passage de la Durance, mais tout fut inutile : je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne voulois que brouiller encôre davantage les esprits, & attiser le feu. Je crois étre assez connu pour qu'on ne puisse pas me soupçonner une autre intention. Les membres du tiers, qu'on a fait la sottise d'y envoyer, ont rempli en partie la tâche que je m'étois imposée ; ils ont fait la leçon aux témoins, & travaillé à ce que rien ne fût connu juridiquement, ainsi, un attentat horrible de toutes manières, aura éte impuni (26). Comme il falloit un prétexte à cet assassinat, on a prétendu que cet évêque protégeoit un homme qui avoit accaparé des blés : ce qui a été reconnu faux par les informations prises sur les lieux, & par le registre des marchés précédens, où le prix du blé n'avoit pas haussé ; le complot avoit été conçu sous mes yeux.

Dans la premiere ville de la province, une troupe d'Etourneaux, plus ridicules encore que ceux que j'avois pris plaisir à former moi-même, se plut à encherir sur mes errements. Ces brillans succès m'engagèrent à aller recueillir aussi des lauriers

dans cette superbe Cité. J'eus soin d'annoncer mon arrivée : plus de 4000 personnes , au moins aussi bien choisies que celles qui m'avoient reçus à Aix , se trouverent sur mon passage ; & j'entrai en triomphe sous cette honorable escorte , dans les murs de Marseille. Il me parut qu'au milieu de cette effervescence , quelques-uns de mes gardes firent un retour sur eux-mêmes , car ils vouloient absolument détester mes chevaux , & se mettre à leur place. J'eus toutes les peines du monde à les empêcher de se rendre justice ; le soir je ne manquai pas d'aller au théâtre mendier ma couronne d'usage ; elle fut posée par une demoiselle dont l'imprudene & l'audace en cette occasion firent rougir pour elle les geus honnêtes qui se trouvoient à la comédie. Une jeune femme (27) vint partager sa honte en lisant effrontément de vers plats , (mais moins que leur auteur qui étoient joints à ma couronne. On mit un tapis à ma loge : les applaudissemens & les cris durerent un gros quart d'heure ; & Larive , quoique meilleur comédien que moi , n'a jamais été aussi bien traité. A la fin du spectacle , je fus porté comme Panurge , & escorté de tous les Falunes de la ville : en un mot , la bêtise des Exphocéens surpassa mon attente ; & , ce qui est plus étonnant encore , la bêtise du peuple de la capitale. Le club des négocians se fit un honneur de me donner à souper (28) : je me montrai sur le port soutenu par deux Cuistres , & précédé d'une yingtaine de porte-faix. Je reçus une espece d'ode , où l'on m'assuroit que si l'on faisoit un Roi en Provence , je le serois (29) , & on m'engageoit fort à me réunir à ma femme , comme s'il n'y avoit qu'à se baïsser & en prendre (30). Je connoissois heu-

reusement l'auteur pour être encore plus fol qu'il ne le paroit, car j'aurois pris son compliment pour une mauvaise plaisanterie : mais ce qui me parut une épigramme bien cruelle, ce fut d'imprimer avec cette ode une pièce de vers sur les trois fleurs de lys qui composent l'écusson de France. Hélas, messieurs, il est trop cruel de me rappeler que je devrois les porter sur moi en caractères ineffaçables : je le fais ; & je n'y renonce pas, si la clémence de Sa Majesté Marocaine me permet de les mériter pour la trentième fois.

Lors donc que j'eus bien endoctriné mes partisans, Chompre, Bremond, Lieutaud, en un mot tous les coquins, & prépare l'incendie que je voulois allumer (31), je quittai la Sœur & l'émule de Rome (32), dans la ferme persuasion que l'idiotisme le plus parfait, le plat bavardage, l'ignorance & la sottise y avoient établi leur empire dans le tiers état en général, & dans quelques individus des autres ordres en particulier (33). L'épidémie avoit gagné jusqu'aux officiers municipaux, il avoit été décidé de m'offrir des présens de la ville. L'assesseur sur-tout ne vouloit pas en demordre. Il fallut que le Maire leur fit entendre qu'ils seroient la risée de toute la France, & qu'on les mettroit en parallèle avec les fameux consuls de Beaune. Ils se rendirent enfin, mais ce ne fut pas sans peine (44).

Parmi tous les compliments que je reçus, il se mêla pourtant quelques vérités, comme par exemple, qu'il étoit absurde de rendre des honneurs à un homme à qui on ne pouvoit rendre l'honneur, & les vers suivans, adressés au laurier:

Du dieu des vers , arbre cheri ,
 Seul ornement du temple de memoire ,
 Qui para les Césars au char de la victoire ,
 Ce jour à jamais t'a flétri :
 Tu n'es plus fait pour couronner la gloire .

Les bravo des crocheteurs , les vivat des poissardes , les applaudissemens des perruquiers , & les soupers de mes confreres en loyauté , m'ont bien-tôt fait oublier ces légers désagrémens . Mon retour à Aix fut un nouveau triomphe : je pleurai comme un veau , selon ma coutume , sans quoi la farce n'eût pas été complete . Une bande de jeunes gens m'escorta pendant toute la route ; ce n'étoit pas précisément l'élite de la ville , mais je n'en fus pas moins très-satisfait (35) , cependant je dois dire à la louange du peuple d'Aix , que dans cette occasion il se surpassa lui-même , & se mit presque au niveau de la jeunesse Marseilloise , pour lui disputer la palme du ridicule & de la démence .

J'entrai dans Aix aux flambeaux : mon escorte , après m'avoir remis chez moi , se transporta au parterre de la comédie , où les jeunesse des deux villes s'applaudirent réciprocement . Jamais le proverbe « asinus asinum fricat » n'auroit été mieux appliqué . Pendant toute la soirée & une partie de la nuit , cette troupe de cuistres parcourut la ville éclairé par les flambeaux de mon cousin le commandant , & se permit des huées , & des propos insolens contre la Noblesse . Le lendemain , les jeunes gens de Marseille , avant de partir , allerent rendre visite à M: le commandant , qui ne commande rien . Il commença par avoir peur : ensuite il se remit , reçut très-bien leurs compliments semi-

françois, & pour témoigner le cas qu'il faisoit d'eux, il leur donna deux de ses gardes, & la musique du régiment pour les accompagner (36). En un mot, qand il auroit voulu devenir le parent de tous ces MM., il n'en auroit pas fait d'avantage. Enfin, pour mettre le comble à leur audace, & à la honte de ceux qui doivent maintenir les lois, & leur prêter main forte; les deux JeunesseS furent une association PAR-DEVANT NOTAIRE, pour défendre leurs prétendus droits à force ouverte, ENVERS ET CONTRE TOUS.

Fatigé de voir les Etats-généraux reculés & ne pouvant plus long-tems fasciner les yeux de la multitude, je m'apperçus que mes actions commençoiient à baisser (37), & qu'on me soupçonoit de jouer tous les ordres. Environ 250 de mes créanciers (le reste étoit mort) se présentèrent chez moi, ils n'obtinrent que des paroles. Mais le plus hardi osa porter sa plainte, & fut bientôt imité par plusieurs de ses compagnons. Je voulus affronter l'orage, mais la justice n'eut pas pour moi les égards que je méritois, & me condamna à payer. N'ayant pas un sou, je priai quelques-uns de ceux qui avoient servi dans mon armée, (38) de venir à mon secours. A force de bassesses, j'en obtins quelques louis. Je vendis à un frippier mes habits d'opérateur; j'allai aussi mettre à contribution les gens d'esprit de Marseille, ce qui me produisit peu de chose; & profitant d'un vaisseau Napolitain qui partoit pour l'Amérique (39), je m'y embarquai, & j'obtins par-là une quittance générale de mes créanciers. Je pris le parti de quitter l'Europe, ne connoissant aucun lieu, dans cette partie du monde, où je ne fusse

connu, c'est-à-dire, en exécration, & sûr d'être au moins emprisonné 40. Mais la justice divine, lassée de cette suite non interrompue de forfaits, y avoit mis un terme, & ce terme étoit arrivé : une tempête affreuse nous jeta sur les côtes de l'empire de Maroc. Nous échouâmes, préférant l'esclavage à une mort certaine ; j'eusse pu, en me rendant justice, échapper à l'horreur de mon sort ; mais je n'en eus pas le courage : il étoit écrit que je serois, jusqu'à mon dernier soupir, le plus lâche des hommes.

Les habitans de la côte, s'étant aisément rendus maîtres de gens sans défense, nous fûmes enchaînés & conduits à la capitale de l'Empire, où se tenoit une foire célèbre : la marche fut très-longue, je souffris horribllement, & sans les coups de nerf de bœuf, qui me rendirent les forces, je ne serois jamais arrivé.

Me voilà donc à Maroc sur la place du marché, exposé en vente, nud en chemise : l'empereur, qui cherchoit à remplacer quelques Eunuques blancs qui lui manquoient, s'arrêta devant moi avec sa suite ; il me fit demander mon nom, mon pays, & mon état ; ma réponse fut le comte de Mirabeau, François, écrivain célèbre. Sa Majesté ordonna qu'on m'achetât : & qu'il me fut expédié sur le champ une commission d'Eunuque blanc. Cet ordre fut accompagné d'un geste significatif, que je devinai & la fureur m'ötant toute réflexion, je m'emportai contre l'Empereur en des termes qui lui furent sur le champ rendus par l'interprète, & dont toute la suite frémît. Sa Majesté fit un second geste, qui signifioit de me faire empaler et passa à un autre esclave. Je fus emmené sur le champ dans

les cachots du palais, & l'on me donna trois jours pour me préparer à la mort, et à quelle mort !

Le lendemain de cette journée fatale, c'est-à-dire, avant hier, j'ai vu arriver l'interprète, qui m'a demandé si j'étois le Mirabeau dont il avoit tant ouï parler pendant un assez long séjour qu'il venoit de faire en France; j'ai répondu que c'étoit moi-même: à cet aveu, malgré l'obscurité de mon cachot, j'ai cru le voir frémir d'horreur et reculer d'effroi, mais j'étois enchaîné; il se remit: après quelques instants de réflexion, il me proposa un moyen d'obtenir, si non la vie, au moins une commutation de peine: c'étoit de rédiger un journal abrégé; mais fidèle de ma vie, & de le lui remettre pour le communiquer à Sa Majesté. Il a ajouté que quelques traits de mon histoire, qui lui étoient connus, avoient excité curiosité pour les autres, qu'ils ne pouvoient être plus authentiques qu'écrits de ma propre main, qu'en un mot cette complaisance, quoiqu'elle dût me coûter, ne seroit pas perdue. Le seul espoir de sauver ma vie, ou seulement de la perdre par un supplice moins cruel, m'auroit engagé à de plus grands sacrifices. J'ai assuré l'interprète qu'il seroit satisfait; je me suis mis à l'ouvrage, et j'ai tracé le tissu d'horreurs qu'on vient de lire. Bien plus, je veux que mes erreurs puissent être utiles, et je supplie Sa Majesté de faire imprimer ce Précis, d'en envoyer dans toute l'Europe, mais principalement en France, dans les communautés de Provence, & sur-tout à Marseille, pour qu'on y apprenne quelle divinité on a adoré.

Je ne m'en tiens pas là, je veux réparer autant qu'il est en moi, les maux sans nombre que j'ai causés; le peu de tems qui me reste à vivre, ne me

permet pas de le faire autrement que par mes conseils ; malgré les fréquentes preuves de folie que j'ai données, j'ai de l'esprit quand je suis de sang-froid : écoutez-moi donc, noblesse provençale, corps respectable, auquel je ne méritois pas d'appartenir, que j'ai indignement trompé, mais dont j'ai toujours intérieurement approuvé & respecté les principes.

L'insurrection du tiers-état est manifestement opérée par le gouvernement qui veut écraser la noblesse (41). Un républicain veut assimiler la France à un état d'une lie & quarrée. J'ai assez bonne opinion de vos lumières pour être sûr que vous regardez l'opération comme impossible. Cet instant de crise ne peut durer que jusqu'aux état-généraux. Cette assemblée produira sur notre Sycophante, le même effet que celle des notables a produit sur son antagoniste, qui pourroit bien renaître de sa cendre ; mais ce n'est pas ce dont il est question. Voyons donc quelle est la conduite que vous devez tenir : la voici. N'abandonnez absolument aucun de vos priviléges ; n'accordez rien qui blesse votre constitution (42), elle est défectueuse, à la vérité, à plusieurs égards ; vos états sont, non inconstitutionnels, mais mal constitués ; il n'appartient qu'à eux-mêmes de se réformer, & c'est de quoi vous devez vous occuper, dès qu'une tranquillité inévitabile aura succédé à ces troubles indécens, ouvrage bien digne d'un ministre échappé du comptoir.

Il y a de grands abus dans l'administration des deniers de la province ; je n'en citerai qu'un entre plusieurs. Vous savez, comme moi, que l'argent destiné à la réparation des chemins, s'arrête en grande partie dans les coffres de l'ingénieur, d'où

il se résout en bonnets & en plumes pour son élé-
gante moitié.

Il faut donc que vous protestiez contre tout ce qui sera contraire à votre constitution, parce qu'il viendra un temps, & ce temps n'est pas éloigné, où, si vous avez été lésés, vos remontrances feront accueillies; au lieu qu'en abandonnant la plus petite partie de vos priviléges, vous donnez contre vous des armes puissantes, & votre cession volontaire semble dire que vous renoncez à jamais à être réintégrés dans ce que vous aurez perdu. il faut pour cela que quelques-uns d'entre vous, que e connois bien, renoncent à leur intérêt personnel, mais je crains qu'ils n'en aient pas la force; & que ce fatal égoïsme ne les entraîne à une conduite indigne du corps dont ils sont membres. La députation aux Etats-généraux faite dans l'ordre de la Noblesse est très-légale, parce qu'un ordre arbitraire ne peut annuler la constitution d'une province qui s'est donnée (43). Un Arrêt du Conseil doit en cette occasion être regardé comme non-venu.

(44). Les nobles non possédant fief, députeront aussi de leur côté, & cette liste de noms à côté des vôtres formera un contraste réjouissant. Mais soyez sûrs qu'ils seront accueillis par un agioteur encore au-dessous deux (45), & cela est naturel. Nimporte; que les vrais députés tiennent bon: qu'ils en appellent à la nation, justice leur sera rendue quand les yeux du monarque seront ouverts sur l'abyme où l'on veut précipiter la France en paroissant la sauver.

Le restaurateur de la France, quoi qu'il en dise, reculera les Etats-généraux le plus qu'il lui sera

possible, parce qu'il fait bien qu'ils seront les avant-coureurs de sa chute honteuse. Mais il n'y a plus d'argent ; comment fera-t-on ? Comme on fait à présent : où les payemens sont arrêtés par le fait, sans l'être publiquement, où les trésoriers des provinces payent de leurs propres fonds. Néanmoins les bonnes gens, les gourmets en politique assurent que tout va bien, que jamais on a si bien payé. Et l'on ne tromperoit pas de pareilles buses ! vraiment on auroit bien tort.

N'en doutez pas ; dès que les Etats-généraux auront réparti les impôts également dans les trois ordres, ce qui est julte, & se fera avant toute autre besogne, malgré les instructions des députés, notre Sully du 18^e siècle retournera dans son château de Coppet, & la noblesse seul & vrai soutien du trône reprendra la supériorité qu'elle ne peut perdre que dans les cerveaux félés de quelques clabaudeurs de Cafés, & de beaux esprits de la basoche.

Le projet d'écraser la noblesse française, & de l'assimiler en tout au tiers-état, est également absurde & impraticable. Il prouve qu'un homme peut bien calculer, bien agioter, gagner beaucoup d'argent, faire des livres, & cependant être un sot, en matière de gouvernement. Je ne fais pas au Roi l'injure de croire qu'il ne sache pas à quoi s'en tenir, & je fais même très-positivement qu'il est plus las que personne de ce ministre citoyen, & la chose est simple, puisqu'il le voit de plus près ; mais qui mettre à sa place ? Voilà ce qui le sauve ; on veut en tirer parti, puisque les circonstances & une confiance bien peu raisonnée ont forcé de l'appeler. La noblesse a un moyen

très-facile d'embarrasser M. de Sully ; c'est de ne pas consentir à regarder la dette comme nationale (46), ce qui est évidemment le but qu'il se propose. Tout le monde assure qu'il est honnête homme ; je ne suis pas de cet avis-là , à moins qu'on ne regarde comme honnête homme celui qui pense & agit tout autrement qu'il n'écrit (47) ; le temps n'est pas loin , ou la même nation qui l'a porté aux nues , le déchirera à belles dents. Je lui avois conseillé de refuser le ministere l'année dernière : il fût mort avec toute sa gloire , & l'estime de l'europe entiere(48)mais son amour propre excessif n'a pu résister à la brillante perspective qui s'offroit devant lui , & dont il n'a vu que les fleurs , quoiqu'assurément les épines en fussent encore plus visibles pour un homme moins fortement prévenu en sa faveur.

Récapitulation.

L'affreuse situation où je me trouve : éteint en moi tout amour-propre, & je me fais un devoir de mettre sous les yeux de l'Europe un tableau en raccourci de mes faits les plus remarquables, pour éviter à ceux dont le tems est précieux, la peine de lire le bavardage précédent.

1^e. J'ai rendu malheureuse une femme, dont j'aurois dû baiser les pas, qui étoit assez à plaindre d'avoir uni son sort à celui d'un scélérat. Je l'ai battue, trompée, j'ai eu avec elle la conduite la plus atroce dans tous les genres. Par-là, & par l'arrêt de 1783 j'ai été DESHONORÉ.

2^e. J'ai conseillé par écrit à ma sœur de se défaire de son mari , & lui ai fait entendre qu'elle pouvoit en toute conscience l'empisonner ; maxime qui mérite seule (sans être taxé de sévérité) d'envoyer un homme **AUX GALERES.**

3^e. J'ai enlevé en Franche comté une femme mariée , & j'ai aidé à voler 10 milles livres au mari , en forçant son secrétaire ; j'ai donc mérité d'être

PENDU.

4^e. J'ai lâchement abandonné la malheureuse qui s'étoit livrée au plus vil des hommes ; mais avant de la laisser prendre , j'ai eu soin de la voler elle-même ; conduite horrible dont le premier point m'a **DESHONORÉ.**

Et le second devoit me conduire **AUX GALERE.**

5^e. J'ai vécu long-tems aux dépens de mde. St. Huberti , & j'ai fini par la calomnier indignement ; ingratitude affreuse , bien digne d'un monstre tel que moi , & qui m'a **DESHONORÉ.**

6^e. Au château d'If , j'ai séduit , enlevé une femme mariée , & volé 400 liv. ; j'ai mérité d'être **PENDU.**

7^e. J'ai eu une affaire d'honneur en 1783 , où mon adversaire à eu pitié de moi : je me suis conduit en vrai J. F. , & cela est sim-

ple, puisque je le suis, & l'ai toujours été. Cette aventure a fait seulement rire de compassion à mes dépens : mais un autre eût été pleinement

DESHONORÉ.

8°. J'ai publié ma correspondance de Berlin. Le gouvernement qui, dans ce moment-là, avoit besoin d'un chien enragé pour bouleverser la Provence, a fermé les yeux sur ce libelle atroce, sans quoi j'allois indubitablement.

AUX GALERES.

9°. En 1785, j'ai fait pour 2000 l. de faux billets, je fus découvert, & sans la pitié d'un homme à qui je les dois encore, j'étois

PENDU.

10°. J'ai abusé de la confiance de M. Cerutti, en faisant imprimer ses lettres sans son aveu ; basseffe infâme pour escroquer quelques écus, & qui m'a

DESHONORÉ.

11°. A l'âge de 25 ans, j'ai donné cent coups de bâton à un gentilhomme, âgé de plus de 60 ans : attentat horrible, guet-à-pent, bien capable de me conduire tout droit

AUX GALERES.

12. Dernierement j'ai formé le projet de faire assassiner un Prélat dans son diocèse, je n'ai eu d'autres regrets, que de ce que l'affaire n'a pas été conduite heureusement à sa fin. Mes précautions oient bien pris espous pour n'être pas

découvert : mais je crois ne pas trop dire , en assurant que j'ai mérité d'être

PENDU.

Et y ajoutant la subornation de témoins pour déposer contre lui , & prouver l'accaparement des bleds ; j'ai bien mérité d'être

ROUÉ.

Je m'étois avisé de dire des horreurs de Beau-marchais , ce qui ne réussit pas auprès des gens qu'il fait vivre. J'eus quinze jours dans mon lit à Strasbourg , & j'eus le tems de me rappeler que toutes vérités ne sont pas bonnes à dire ; d'ailleurs , c'étoit la marmite qui appelloit le chaudron cul noir. On voit donc qu'en tout , je suis encore en avance de 400 coups de fouets , ou de bâton , & je ne compte pas quelques coups de pieds au cul , & soufflets que j'ai reçus dans ma vie. J'ai toujours été au-dessus de pareilles minuties.

Conclusion.

J'affirme , non , sur mon honneur qui n'a jamais existé , mais sur le seul Dieu que j'ai connu , l'or , que j'ai raconté toutes les particularités de ma vie dignes d'être conservées pour servir à l'histoire des grands scélérats. Je prie instamment de ne pas ajouter foi à tout autre ouvrage , qui en diroit plus que je n'en ait fait. Je fais de quoi la méchanceté humaine est capable , & il seroit bien affreux pour un homme comme moi de se voir noirci par des crimes supposés.

A Maroc le 10 Avril 1789.

LE COMTE DE MIRABEAU.

Post face de l'éditeur.

Voilà cependant l'homme que le Mirabeau fran-
çais a employé dans une cour étrangère , & ré-
cemment en Provence. Quelle idée cela nous don-
ne du ministere Français ! Voilà l'homme que
les sept huitièmes de la Provence ont idolâtré ,
couronné , adoré ; voulu charger de leurs inté-
rêts les plus chers : quelle idée cela nous donne
des sept huitièmes de cette Province : Voilà
l'homme que quelques individus ont voulu ra-
patrier avec son épouse. Quelle idée ces indi-
vidus avoient - ils de son épouse , & quelle
idée ont-ils donnée d'eux ? Il doit y avoir en
France beaucoup de gens qui ressemblent à M.
de Mirabeau , puisqu'ils y sont fêtés & proté-
gés ; un peuple qui juge ainsi les hommes , doit
faire éclore de son sein , une pépinniere toujours
renaissante de scélérats.

Rapports des Médecins:

Nous docteurs de la Faculté de Médecine , d'a-
près les ordres de sa Majesté , nous nous sommes
transportés dans les prisons du Palais , & nous
étant fait amener l'individu détenu sous le nom
du comte de Mirabeau , l'avons fait dépouiller , &
examiné avec le plus grand soin , de tous les côtés ,
d'où nous avons conclu , que c'est à tort qu'il a
porté jusqu'à présent le nom d'homme. Rien en
lui ne prouve qu'il appartienne à cette classe , pas
même les sons inarticulés qu'il a proférés devant
nous. Ce bipède appartient à une espece qui nous
est totalement inconnue : il tient beaucoup du

Singe , mais avec des différences frappantes. Il a le regard du Loup , la gueule du Sanglier , & le caractère du Tigre. C'est véritablement un composé de ces quatre animaux ; nous croyons que ce monstre dont aucun Naturaliste n'a parlé, est unique dans son espèce , & peut être regardé comme un jeu cruel de la nature ; cependant il est digne de la magnificence de notre Souverain d'essayer d'en conserver la race , qui fera à jamais le plus bel ornement de sa ménagerie : nous pensons que le seul moyen d'y réussir , s'il existe , & d'enfermer successivement avec lui les femelles des quatre animaux susdits : nous sommes portés à croire qu'il se décidera pour celle du Tigre , mais nous n'osons l'affirmer.

Délibéré à Maroc , le jour qui répond au 11 Avril 1789.

Cara Mustaphas.

Abdal-Rham a.

Schamseddin-Ahmed

Rescript de l'Empereur de Maroc.

Nous Empereur de Maroc , de Fez , de Sus , de Tafilet , &c. d'après la lecture qui nous a été faite de la confession générale du comte de Mirabeau , français , & le rapport de nos médecins à son égard , avons pensé qu'un être ainsi construit , n'ayant point figure humaine , qui a su en aussi peu d'années rassembler sur sa tête tous les crimes imaginables , doit être regardé comme un animal

de l'espèce la plus rare , qu'il ne peut avoir encouru la peine de mort , & qu'il sera le plus bel ornement de notre ménagerie. ORDONNONS en conséquence qu'il sera dépouillé de ses vêtemens , enchaîné dans une cage à barreaux de fer , qui sera construite à cet effet , afin que tous nos sujets puissent satisfaire une curiosité bien naturelle pour un monstre aussi curieux , & inconnu jusqu'à ce jour : INVITONS tous les physiciens & naturalistes à nous faire part de leurs lumières , & à tâcher de se procurer quelques notions sur ce phénomène. VOULONS ; que suivant l'avis de nos médecins , les femelles des quatre animaux avec lesquels il a le plus d'analogie , lui soient offertes successivement : MANDONS très-expressément au gardien de notre ménagerie de tenir la main à l'exécution de nos ordres , le rendant responsable de tout sur sa tête. VOUDONS de plus que ce monstre conserve le nom qu'il a a toujours porté , & qu'il s'appelle le MIRABEAU. MANDONS à notre interprète ALIBABA , de faire imprimer & expédier pour l'Europe dix mille exemplaires de cet ouvrage.

Donné à Maroc , en notre Palais Impérial ,
le jour qui répond au 12 Avril 1789.

[SIDI MAHOMET.]

Scellé du grand sceau.

HASSAN-EREMI.

MOHIBEDDIN-ABOLVALED-MOHAMMED.

P. S. DE L'EDITEUR.

Les ordres de l'Empereur avoient été exécutés, LE MIRABEAU faisoit depuis plusieurs jours l'admiration de tout l'empire de Maroc, lorsqu'un beau matin le gardien de la ménagerie, a trouvé sa cage *vide* & plusieurs barreaux entièrement *rongés*, ce qui a facilité sa fuite. Comme il n'avoit d'instrument d'aucune espèce, ses dents seules ont pu opérer ce prodige inouï. Les perquisitions les plus exactes n'ont rien produit, & je viens d'apprendre par des voies très-sûres, que le MIRABEAU est repassé en France, où il *vat* siéger aux Etats-généraux. Ce choix, tout en déshonorant ceux qui l'ont fait, prouve contre l'assertion de la faculté, la conduite qu'il tiendra dans cette assemblée auguste, décidera irrévocablement dans quelle classe il faut le ranger. Mes correspondances avec la France vont me mettre à portée de suivre ses opérations, d'en rendre compte à l'Europe, & d'après elles; nous saurons si c'est réellement & physiquement un monstre, ou simplement un scélérat que nous ayons possédé.

NOTE S.

(1) DONT plusieurs du genre le plus bas, car je devois, & je dois encore à quantité de cochers & de laquais; notamment à un pauvre diable qui me prêta 800 livres, lors de ma fuite glorieuse de Pontarlier. Mais comme il n'a point de billet de moi, nous sommes quittes.

(2) Même ses chemises, meubles dont je n'ai jamais été bien fourni.

(3) Ce désistement de leur part n'eût pas servi à grand chose; puisque j'étois jugé & condamné à mort, heureusement mon affaire fut évoquée au Conseil, & qui me sauva, le je dus à la famille d'Espagnac; ainsi, l'on ne doit plus être surpris de ma conduite avec elle, & des horreurs que j'ai yomies contre des gens qui m'avoient arraché à l'échafaud; d'après mes principes, pouvois-je faire moins?

(4) Quoiqu'il ait dit à cet égard que qui prouvoit trop ne prouvoit rien, il fait à quoi s'en tenir; & moi aussi.

(5) Une aventure pareille m'étoit arrivée quelques années avant, auprès de Monosque, où je fus laissé demi-mort.

6) Comme ces enfans perdus en politique,
dont on tire parti, et qu'on abandonne s'ils sont
découverts.

7) Je l'ai désavouée, parce que le moment où
elle a paru, n'étoit pas favorable pour m'en dé-
clarer l'auteur: mais le gouvernement et les gens
qui me connoissent, n'ont jamais eu de doute
là-dessus.

8) Pour agioter, il falloit de l'argent, et je
mourois de faim.

9) Sot, fripon et cocu, demeurant rue de
l'échelle.

10) Ouvrage qui malgré le bruit qu'il a fait,
est au-dessous du médiocre, et pour la forme et
pour le fond.

11) Dont il se fert mieux que moi. Sa lettre
aux auteurs du Journal de Paris, vaut mieux
que toute ma correspondance.

12) J'entends par auteurs Faméliques, ceux
des gazettes étrangères, des nouvelles à la main
et du courrier d'Avignon: celui du mercure ne
meurt pas de faim, mais je ne connois rien de
plus bête que son ouvrage, si ce n'est pourtant
le journal de Provence et celui de Nanci.

13) Un homme considérable par ses places
ses alliances, sa fortune, dont la noblesse est

peu ancienne, mais vient d'une source honora-
ble, remuè ciel et terre pour s'identifier à une
famille qui ne vaut pas mieux que lui, et qui est
souillée de mille taches ineffacables. Il paye pour
cela, pendant qu'un homme qui eût eu le sens
commun eût payé pour n'en être pas reconnu.
On a raison de dire qu'il ne faut pas disputer des
goûts.

14) Et la noblesse a fait une faute impardon-
nable de m'admettre le premier jour.

15) Dont je me suis toujours honoré de por-
ter le costume, et d'affectionner les manieres.

16) Les badauds relisent cent fois ces phra-
ses, ne pouvant se persuader qu'il n'y ait rien de
caché sous ces hyéroglyphes : les bonnes gens.

17) Plusieurs membres de la noblesse m'ont
prié de ne pas marcher à côté d'eux, quand
nous avons été en corps aux états ; personne
ne s'y mettoit auprès de moi : en un mot,
j'étois la brebis galeuse : et j'ai trouvé tout cela
à merveille.

18) Farce de carnaval qu'on a exécutée quel-
ques temps après, mais pour laquelle je ne
croyois pas encore être assez sûr de mon monde.

19) Je savois bien que je n'en aurois pas,
et mon voyage avoit une autre cause ; c'étoit

de rendre compte à notre Sully moderne, de l'Etat des esprits en Provence, & de l'assurer qu'un boute-feu y feroit des merveilles.

20. Avec des pouvoirs ministériels, & l'assurance que mon cousin le commandant se prêteroit à tout.

21. J'ai surmonté cette foibleſſe quelques jours après, & j'ai assuré que je n'attendois que la mort de mon pere, pour céder tous mes biens aux indigens. -- Je ferois bien piqué qu'on le crût.

22. Dans cette affaire & dans toutes celles qui ont suivi, MM. Pochet & Portalis, avocats, ce dernier a défendu la cause de mon épouse, lors de mon procès avec elle, se sont déclarés ouvertement pour moi. Je saisis avec empressement cette dernière occasion de leur témoigner toute ma reconnaissance : je leur en dois d'autant plus, qu'ils se sont déshonorés pour me faire plaisir, ce qui doit être compté pour quelque chose.

23. L'élite de mes défenseurs fut, (& par-là on jugera du reste) ; un drapier, un marchand de toiles, un md. de rabats, quelques balayeurs de Palais, & un mauvais peintre Parisien infatué d'un talent au-dessous du médiocre, & à qui j'ai permis en récompense de faire mon portrait : il sera par sa difformité, le pendant de la fa-

meuse harpie dont on a tant parlé ; de ces deux monstres , l'un étoit imaginaire , mais j'existe.

24. M. de Suffren St. Tropés , Evêque de Sisteron , âgé de 67 ans.

25. Manosque.

26. Un contraste bien frappant ; c'est que dans le même instant , & dans leur propre pays , Mirabeau soit porté aux nues , & le frere du bailli de Suffren lapidé. O tempora , ô mores ! Note de l'éditeur.

27. Une nouvelle mariée à qui son mari donna le soir même vingt coups de pied dans le ventre , & qui devoit étre sifflée le lendemain , si elle eût reparu à la comédie ; elle méritoit bien tout cela. Quant à la demoiselle , son pere est un fripon , sa mere une catin , & son frere un escroc . -- Il est , n'en doutons pas , il est des sympathies , &c.

28. Ma réception chez ces Messieurs , fit dire très-sensément que la troupe des banqueroutiers recevoit un confrere. Je les remercie de leur bon accueil. Je cherchai parmi eux mon bon ami Escure ; mais on me rappella qu'il étoit allé m'attendre à Toulon , les armes à la main.

29. Compliment très-flateur pour Louis XVI ,

qui ne s'attend sûrement pas à me voir le remplacer.

30. Ces messieurs en parlent bien à leur aise ; ils ignorent apparemment que mon beau-pere m'a fait dire , que si je paroïssois chez lui , il me feroit jeter par les fenêtres. J'ai appris à Amsterdam , par expérience , que c'étoit une façon très-désagréable de sortir des maisons : j'y ai renoncé.

31 Qui ne tarda pas à éclater ; & s'il n'a pas été plus loin , c'est la providence qu'il faut en remercier. J'avois eu soin de faire parler à chacun son langage , on avoit annoncé aux avocats , aux marchands , aux négocians , la plus parfaite égalité avec la noblesse , au bas clergé , une augmentation de revenu ; au peuple la diminution du pain , & la suppression des impôts : j'avois poussé l'attention jusqu'à faire dire aux filles , qui forment à Marseille un corps nombreux & respectable , qu'elles auroient le privilége exclusif de toute la province.

32. Surnom de l'ancienne république , qui a dégénéré au point de n'être plus reconnaissable.

33. On a distingué sur-tout un gentilhomme décoré d'une croix pectorale , & revêtu d'un habit qui ne devoit annoncer que la paix , sonner le tocsin , faire imprimer de plattes brochu-

res , protéger hautement le tiers contre les deux autres ordres , & donner par sa conduite le plus scandaleux spectacle , mais il faut dire , à sa décharge , qu'il passe pour fou , depuis plusieurs années , & qu'il en a donné les preuves les moins équivoques , nommément à Dijon.

34. Ces gens-là sont chargés de tout à Marseille , & on demande pourquoi tout va mal. Ils ont la police , & on demande pourquoi on arrête tous les jours. Le jeu est défendu , & on demande pourquoi on joue par-tout , & on vole par-tout ; ce qui est synonyme dans ce pays-là. Ils sont chargés de maintenir le bon ordre au spectacle , & on demande pourquoi ils ont souffert les indécentes folies dont j'ai été l'objet. (Risum teneatis ;) au reste , on assure qu'ils sont assez raisonnables , mais qu'ils se laissent mener par leur frere , l'homme à cheveux longs , tête exaltée , qui n'est connu que par ses extravagances , & dont la place est , dit-on , retenue à St. Lazar , (Hôpital des fous) & par Thalis , coquin avéré.

35. Pour en donner une idée , je dirai que deux clercs de procureurs , qui devoient être de la partie , se font excusés , craignant de se trouver en mauvaise compagnie , & le chef de la troupe étoit un recruteur nommé Savourain , qui a été refusé par un Officier de Dragons , parce qu'il est de la race des Iffs ; ce qui ne m'a pas empêché d'écrire impunément que c'étoit

Pélite de Marseille. Hélas ! elle se fut deshon-
norée de ce moment-là.

(36) La conduite de mon cousin pendant tout le cours de ces événemens , a été incompréhensible ; il a eu l'air d'un homme purement passif , & si le parlement l'eût menacé de le rendre responsable des malheurs qui pouvoient arriver par sa faute , il eût été bien embarrassé. Au reste c'est un homme à peu près nul , quoique mon cousin ; il veut être ministre , & d'après ce que je viens de dire , il le fera à son tour. Il ne fait rien par lui-même ; son conseiller intime est le nommé Perrot , especc d'intrigant sorti de Nemour , ou son pere coquin avéré , a fait autrefois banqueroute. Ce donneur d'avis est bâtard de mon pere , & digne en tout d'être de mon sang. Je n'en dis pas d'avantage sur son compte , son patron a eu la sottise de m'écrire plusieurs lettres bien bêtes ; à l'une desquelles j'ai fait une réponse , qui est véritablement un amalgame complet , de la vanité la plus puante , de la démence , de la calomnie , de l'impudence , & des idées les plus propres à mettre le feu dans toute la province ; je la terminois par quelques sarcasmes sur mon cousin lui-même , qui les a avalés avec sa bonhomie ordinaire ; par les précédentes il s'étoit tellement enferré avec moi , que j'ai pu le perdre.

(37) Ma plus forte crainte étoit d'être lapidé par mes adorateurs quand je serois bien coanu.

(38) Tels que Perrin, Renaud, Jaubert, Audier, Michel, Martin, fils d'André, a qui j'ai escroqué 2000 écus.

(39) Réceptacle des banqueroutiers, des escrocs, des criminels de toute espece, en un mot de tous ceux qui ont échappé au glaive des loix: c'étoit bien-là ma place.

(40) J'avois même la certitude d'être pendu, chez l'Empereur, en Prusse, en Angleterre & en Hollande. Il est toujours agréable de savoir à quoi s'en tenir.

(41) J'entends par le gouvernement, ce Charlatan Génevois, qu'un de ces coups imprévus de la fortune a mis à la tête de la nation.

(42) Vous accordez l'égale répartition des sublides, & vous ne devez pas autre chose; vos priviléges différent essentiellement de ceux de toutes les autres provinces: c'est ce que fort peu de gens savent hors de Provence; & les mensonges, les plates inventions de M. Bouche & compagnie, ont persuadé à tout Paris, que les gentilshommes étoient les plus injustes & les plus déraisonnables des hommes.

(43) Ce qui le prouve, c'est que dans le préambule de vos lettres de convocation, le roi assure qu'il ne veut rien innover, & que cette fois-ci fera sans conséquence; de plus il cie

dés faits faux , & s'appuie sur les relations con-
trouvées pour vous assebler par sénéchaussées.
Il est évident qu'il a été trompé : n'en soyez pas
les dupes.

44 Pourquoi vos Députés ne sont-il pas par-
tis peu de jours après leur élection ? C'est une
grande école , & je dois vous dire que ce n'est
pas la seule qu'ait fait la Noblesse.

45 Et par M. Coster , son bras droit , Ban-
queroutier frauduleux , à Nancy , parvenu d'é-
chelon en échelon , par la protection d'un grand
Seigneur , dont le pere dudit Coster avoit servi
le pere à table ; ce grand Seigneur a adopté ses
principes absurdes , sans savoir pourquoi , &
les gentilshommes Provençaux devroient con-
venir entr'eux de ne pas se présenter chez lui ,
quoique leur Gouverneur.

46 Je ne dis pas de faire banqueroute : à Dieu
ne plaise ; il faut donner au Roi les moyens d'ac-
quitter ses dettes , mais ne pas en répondre ; ce
qui est fort différent.

47 Ce ministre populaire qui ne prêche que
l'égalité , est , dans vingt passages de ses œuvres ,
l'apôtre du despotisme le plus tyrannique , &
il se dit l'ami du peuple. Sans entrer dans des
détails qui me meneroient trop loin , je me
contenterai d'assurer que je le regarde comme
faux , hypocrite & profondément vicieux ou

complètement inerte. Je laisse aux temps à éclaircir la chose.

48 A part cependant les bons calculateurs qui n'étoient pas de sa clique.

Je dois dire le bien comme le mal, & je crois avoir réparé le peu de coups de bâton que j'ai donné dans ma vie, par les articles suivans.

20. Recu d'un charetier, près de Ma-
noscue, où je fus laissé pour mort, ci. . 100

30. Reçu à Liége, en deux payemens -
en coups de bâton, ci. 100

4. Reçu à KEHL, des ouvriers de l'Imprimerie, en coups de bâton, ci. . 200

TOTAL. 500

ARRET
DE LA COUR,
Concernant les troubles de Marseille,
du 25 Octobre 1789.

LA Cour, justement allarmée des excès innombrables qui ont été commis à Marseille, a supplié le Roi d'y mettre ordre. S. M. en conséquence, ayant attribué à son Parlement de Provence la connaissance de tout ce qui s'est passé dans cette ville, la Cour a nommé des commissaires pour informer des délits commis. Qui le rapport desdits commissaires.

La Cour a déclaré Chompré, Bremond & Lieutaud atteints & convaicus du crime de sédition; d'avoir par des discours & des écrits incendiaires porté le peuple de Marseille aux excès les plus criminels; d'avoir calomnié indecentement dans ces écrits, des personnes respectables, pour réparation de quoi a ordonné que lesdits Chompré, Bremond & Lietaud nuds en chemise, tenant en mains une torche ardente du poids de deux livres, feront conduits sur la place de l'Hôtel-de-ville, & devant le café de François, pour y faire amende honorable, de là à la place Latour, pour y être pendus & étranglés jusqu'à ce que mort s'ensuive.

A condamné Savournin, Vasque & Mersane,

pour crime de révolte & de sédition ; à être battus de verges par l'exécuteur de la haute justice, dans les places, carrefours de la ville neuve de Marseille, de-là conduits aux galères de S. M. pour y servir comme forçats à perpétuité, après avoir été préalablement flétris sur l'épaule droite d'un fer chaud portant l'empreinte des trois lettres G. A. L.

A condamné Rebequi, Varage & Chery ; pour le même crime , au fouet , à la marque & à 20 ans de galères.

A condamné Thulis, échevin , pour complicité avec les fusdits chefs de révolte , & une conduite indigne d'un magistrat , à la marque & à 10 ans de galères.

A condamné Perot & Martin , fils d'André , à cinq ans de galères , après avoir été préalablement flétris sur l'épaule gauche d'un fer chaud portant l'empreinte de huit lettres M. I. R. A. B. E. A. U.

A condamné Riquet , Comte de Caraman ; pour avoir été par sa conduite pusillanime , l'auteur de tous les désordres , à être blâmé , à 100 l. d'amende envers le Roi , & déclaré incapable de servir S. M.

A condamné Paulin de Baussset , Comte de St.. Victor , à 6 ans de Seminaire , dont les trois premiers mois de chaque année au pain & à l'eau , & à 50 coups de discipline deux jours de la semaine (à son choix) pendant ces trois mois , pour avoir tenu une conduite indigne d'un homme de son état & de son nom , & avoir par

des écrits & des propos séditieux, encouragé le peuple à la révolte.

A condamné l'abbé Raynal pour les ouvrages qu'il a fait paraître en cette occasion à être enfermé à S. Lazare sa vie durant.

A condamné les dames Lieutaud, Thiers & Dolle à être fouettées & enfermées trois ans aux repenties.

A condamné le Comte de Mirabeau, prouvé par le procès, le principal auteur de tous les troubles, à être pendu en effigie avec deux écriveaux; sur l'un, il y aura » Mirabeau chef de révolte »; & sur l'autre: « c'est pour la dixième fois ».

Ordonne que le nom de Place la Tour sera remis comme il étoit avant qu'on y eut substitué le nom de M. Necker, & que le tapis mis à la loge des Echevins sera brûlé sur la place de la Comédie par l'Exécuteur de la haute justice.

Ordonne que le cercle du commerce & le café de François soient fermés pendant un an. Fait défenses à tous cafetiers & autre tenans des lieux publics, d'y recevoir personne, passé minuit, sous peine de 500 livres d'amende, la première fois, de 1200 livres la seconde fois, & de clôture de la maison la troisième. Ordonne aux Echevins d'y tenir la main, & d'en rendre compte à la Cour, si une force majeure les en empêchoit, & les en rend responsables.

Ordonne que toutes les maisons de jeu seront fermées, notamment celles Conil & Foresta,

54

sous peine de clôture & de 6000 livres d'amende.
Défend à toute personne , & même aux Cheva-
liers de Malthe , de tenir la banque , sous peine
de prison & de 1200 livres d'amende , dont
moitié aux dénonciateurs.

Défend à toutes personnes qui ne sont pas
nobles ou au service du Roi , de porter épée ,
plumes ni cocardes , sous peine de prison , & à
tous artisans , matelots , d'avoir chez eux des
armes à feu , sous peine de confiscation & de
prison.

Ordonne de plus que le présent Arrêt sera
publié à son de trompe , & affiché au nombre de
500 exemplaires , pour que personne n'en pré-
tende cause d'ignorance.

FAIT à Aix , en Parlement , les Chambres
assemblées , le 25 mai 1789.

Signé DE REGINA.

Cet Arrêt a été exécuté le 26 mai.

LE
NOUVEAU MESSIE
DE PROVENCE
ET SES DOUZE APOTRES,

Poëme qui a concouru pour le prix de l'Academie de Marseille.

DÉDIÉ
AUX COMMUNAUTÉS DE PROVENCE.

J'appelle un chat un chat, &c.

Octobre 1789

L'AN sept cent quatre-vingt euvieme,
Fertile en grands événemens¹¹
Un quidam roué par systêm ;
Fameux par ses égaremens ,
S'achemina vers la Provence ,
Où le commandant son Cousin ,
Connu par sa rare prudence ,
Le reçut comme Chérubin.
Propos'charmans , figure aimable ,
Habits brodés , bijoux de prix ,
Talent de plaisir , humeur affable
Pour séduire tous les esprits :
C'en étoit trop : aussi notre homme
Ayant éclipsé ses rivaux ,
Comme Vénus obtint la pomme ,
Et fut le DIEU des Provenceaux .
Au nouveau Dieu pour sa doctrine ,
Il fallut chercher des soutiens ,
On ne les prit pas à la mine ,
Aussi l'on eût des grands vauriens .

NOÉ, PRESSAVIN & GRÉGOIRE

Furent les premiers enrôlés,
Et tous les trois dans cette histoire
Se sont à l'envi signalés.

Toiles, rabats, & draperies,
Font l'état de ces trois gredins :
Arrogance & poltronerie,
Les qualités de mes faquins.
Un avocat, jadis honnête,
A la troupe se présenta :
Comme il avoit perdu la tête,
Sans hésiter on l'accepta.

PORTALIS, c'est le nom du traître,
Plût beaucoup au DIEU Provençal.
Et insolence il passa maître,
Et fut proclamé général.

JAUBERT, fou de la même classe
S'unit à ce chef de bandits,
Et par leur incroyable audace,
Ils entraînerent les esprits.

MAUREL, pied plat, sans sol ni maille,
Courut s'offrir aux factieux,
Qui dit procureur, dit canaille,
aucun ne le mérita mieux.

AUDIER, magistrat subalterne,
Homme nul à plus d'un égard,
Voulut se mettre à la moderne,
Et se rangea sous l'étandard.

Par-tout à côté du messie,
comme un singe on le vit posté :
vrai dandin de la comédie,
le Tiers-état l'a député.
Mais dans cette horde insensée,

il falloit bien un assassin :
 l'on arrêta dans l'assemblée
 de recruter un médecin.
 Pelissier, braillard & colere,
 Sorti des petites maisons,
 à ses pareils ne put déplaire,
 et fut admis par cent raisons.
 Pour distraire la compagnie
 qui commençoit à s'ennuyer,
 on prit un homme de génie ;
 ce fut Baux fameux romancier.
 Il fit tomber la barbe bleue ;
 sa femme même s'en mêloit,
 Prenoit le roman par la queue,
 et tous les jours y revenoit.
 Mais l'époux dont cette habitude,
 troubleoit les opérations,
 fit cesser ce genre d'étude,
 pour la remettre aux fictions.

Dans cette Cité magnifique,
 Séjour de cent mille habitans,
 Jadis puissante république,
 Il fut élu deux Adjudans.
 du premier la honte est connue,
 membre d'un ordre glorieux.
 Le drôle va sans retenue,
 mendier des secours honteux.
 Ce trop célèbre Capitaine
 est Durand, l'ami des coquins,
 que pendant une quarantaine,
 on a vu le chef des gredins.
 Son nom étant peu militaire,
 il prit celui de Libertat,
 autre bandit que le vulgaire,
 chérit pour un assassinat ;
 Savournin, plumet sur l'oreille,
 arriva d'un air fanfaron,

le troupeau reçut à merveille
un guide insolent & poltron.
Quoiqu'armé d'une longue brette
c'est le plus lâche des manans ,
et deux mille coups de baguette ,
l'ont chassé de trois régimens.
Voilà ceux qu'une ville immense
pendant long-tems a redoutés.
Marseille dans la dépendance
de deux scélérats effrontés !
Ce fait par malheur trop notoire
pour l'honneur des Exphocéens ,
consacrera dans notre histoire ,
ces imbéciles citoyens.

Dans cette longue kyrielle ,
n'oublions pas un fin renard ,
de fausseté parfait modele ;
c'est l'ami Perrot le bâtard ,
Apôtre zélé du Messie ,
dont il est frere naturel ;
l'ascendant de la sympathie
unit ce couple criminel ,
De Riquet conseiller intime ,
Perrot l'a toujours égaré ,
et jouit encore de l'estime ,
du chef qu'il a deshonoré .

J'ai pourtant fini la douzaine
de ces défenseurs agueris ,
revenons donc au capiraine ,
dont les exploits sont inouïs .
Mais une chose m'embarrasse ,
dans les faits je dois faire un choix ;
car je defirois le parnasse
de tout aimer en une fois .

Pour sa premiere gentillesse ,
il ouvre un avis insensé ,
et de l'ordre de la noblesse ,

je vois mon villain evpulsé?
Propos, écrits, grande colere
contre l'auteur de cet affront;
mais c'est vainement qu'il espere
venger la honte de son front,
l'artisan de son infortune
le fait prier secrément
d'étoffer plaintes & rancune;
ou de s'attendre au traîtement
que nous appellons bastonade.
Cette fâcheuse extrémité
Mit fin à sa fanfaronade,
et lui rend la tranquilité.
Elle fut de peu de durée;
ce charlatan ne sut jamais
de sa cervelle mal timbrée;
reprimer les honteux excès.
séduits par sa fausse éloquence,
on vit procureur, avocats,
des porteurs la cohorte immense,
commis, porte-faix & goujats,
quelques nobles du bas étage,
catins, poissardes et ribauds
accourir à la voix du sage,
et se ranger sous ses drapeaux.
Quand la troupe fut bien instruite,
ce franc et loyal chevalier
voulut pour sa bonne conduite,
une couronne de laurier.
dans les corridors du théâtre;
avec la pompe de ces lieux,
cet objet d'un culte idolâtre
fut mis au rang des demi-Dieux.
Cependant les gens plustranquilles
dans les Juges, avec raison;
ne virent que des imbécilles,
et dans le héros qu'un jambon.

si des bravo de capitale,
rendent un triomphe parfait,
de les devoir à la cabale,
un grand cœur n'est pas satisfait.
C'étoit au public de Marseille,
connoisseur en hommes de bien,
que cette faveur sans pareille,
de juger un bon citoyen,
sans partage étoit réservée.
On eut besoin de cabaleur,
& cette troupe dépravée
suivit le penchant de son cœur.
La fille d'un fripon insignie,
vieux cocu, magot dégoûtant,
osa paroître en même ligne
& couronner le Charlatan,
une autre non moins impudente
l'air assuré, le front serein,
débita d'une voix tonnante,
des plats vers pour le baladin.
Les banqueroutiers, ses confrères,
lui donnerent de grands repas:
Il manqua l'ami des galères, Escure
mais on ne s'en apperçut pas.
Gens connus de la bonne sorte,
furent seuls admis aux festins,
Et l'on put graver sur la porte,
c'est ici l'hôtel des coquins
portant une croix pectorale,
Trop fameux jadis à Dijon,
proneur d'une absurde morale
Paulin sortit de son donjon,
il fut de sa cervelle creuse
tirer quelques mauvais pamphlets,
mais cette audace scandaleuse
ne lui valut que des sifflets.

Quant au grand-chantre son con-
Par le bas clergé député; (frere ,
A son étrange caractere ,
il a dû cette dignité
déraisonneur impitoyable ,
méchant , faux , en tout malfamé ,
du bien seul vraiment incapable
pouvoit-il n'être pas nommé ?
Cependant un mauvais délire ,
n'a jamais pu nous étonner :
dans ce pays tels qui fait lire
est bientôt sûr de gouverner.
Les commercans sont des pirates ,
presque tous les nobles des sots ,
le peuple un amas d'automates
& les magistrats des nigauds .
En quittant cet excellent gîte ,
il fallut répandre des pleurs :
Ah ! combien pour le vrai mérite
un encens pur a de douceurs !
De souverain la troupe ardente
accompagna notre héros ,
& cette jeunesse charmante
devant lui porta des flambeaux .
Le lendemain , chose incroyable ,
les drôles vont chez dom Riquet
qui prend un petit air aimable
pour bien écouter leur caquet .
Charmé d'une pareille avance ,
le cousin veut absolument
qu'ils emmenent en récompense
la musique du Régiment .

Avant de finir cet ouvrage ,
je veux raconter en deux mots
les froides horreurs , le pillage ,
enfantés par notre Héros .
D'abord dans toutes les campagnes

les Apôtres sont envoyés,
 il part aussi pour les montagnes,
 D'honnêtes gens bien souduyés.
 De cette troupe furibonde
 le destin coubla les souhaits,
 et par sa détestable ronde
 furent produits mille forfaits.
 le chef de la horde infernale
 prescrivit à tous les larrons,
 aux bandits de la Capitale,
 aux scélérats des environs,
 De s'etrouver tel jour, sans faute,
 dans certains endroits des fauxbourgs,
 là, le conquin, d'une voix haute,
 puononça ce petit discours.

« Une égalité générale
 va faire cesser les abus,
 Objets du plus affreux scandale,
 vous payez, vous ne paierez plus.
 Cessez un ridicule hommage.
 Que sont vos seigneurs? des tyrans.
 Je leur préfère, en homme sage,
 le dernier de vous, braves gens.
 Quand vous habitez des chaumieres
 pourquoi, ces petits hobereaux,
 dignes d'avoir les éiriviercs,
 habitent-ils de grands châteaux?
 Pillcz, détruisez, que les flammes
 vengent vos droits trop méconnus,
 conte ces oppresseurs infâmes,
 par moi vous ferez foutenus.
 Vos Consuls en mainte occurence,
 n'ont pas b.en pris vos intérêts;
 J'approuve une juste vengeance,
 tuez-les, je vous le permets.
 Vos Prélats, faus craindre la glose,
 ont accaparé tout les bleus;

sur le champ, & cela pour cause,
j'ordonne qu'ils soient lapidés.

Le bled, dites-vous, est si rare
qu'il faut eufoncer les greniers ;
soit, mais que le consul Lafare
tombe sous vos coups meurtriers.

A ce prix comptez sur mon zèle ;
auprès d'un Prince connoisseur,
je serai d'un peuple fidèle,
l'interprète & le défenseur ».

Il dit : les auditeurs féroces
le couvrent d'applaudissemens,
et les forfaits les plus atroces
sont promis par mille sermens.
L'effet suit de près la menace :
soudain les greniers sont pillés
avec une tranquille audace.

De ces assassins enrôlés
chaque jour éclaire les crimes ;
on voit & consuls & prélats,
devenir les tristes victimes
des plus horribles attentats.
Des chateaux livrés au pillage,
des seigneurs hâchés en morceaux,
tout démontre l'aveugle rage
dont sont animés ces bourreaux.
Enfin de ces complots infâmes
un seul n'est pas exécuté,
malgré les plus affreuses trames,
et le plan le mieux concerté.

Le ciel protège un cœur honnête :
des méchans confond les desseins.

Lafare dérobe sa tête
à ses perfides assassins.

Par le Tiers-état des deux villes,
le coquin s'est fait député,
entre deux troupes d'imbécilles :
il falloit cependant opter.

Les Marseillois avec leurs fêtes
croyoient l'avoir persuadé :
mais il a choisi les moins bêtes,
et pour Aix il s'est décidé.
Sans argent, sans nulles ressources
le drôle ne pouvoit partir :
mais à l'offre de quelques bourses
il a bien voulu consentir.

Jamais il n'a trouvé commode
de rendre ce qu'il a reçu ;
cette fois selon sa méthode,
il a pris tout ce qu'il a pu.

Nous avons encor l'espérance,
qu'un monarque voulant le bien,
rejettera de sa présence
ce fléau du vrai citoyen.

» François, nation brave & juste,
non, vous ne permettrez jamais
de siéger dans le temple auguste,
à l'auteur de tant de forfaits.

Vous le rendrez à la Provence,
qu'il déshonora si long-tems,
ce monstre cru par la démence
le sauveur de ses habitans».

Il revient contrit, pâle, blême,
ce Scélérat déifié,
on l'interroge & le jour même,
l'avis suivant est publié :
« courez, volez, peuple fidèle,
venez voir votre digne appui,
Mirabeau monter à l'échelle,
et ses apôtres avant lui ».

A Marseille, au cercle du Commerce, & au
café de François.

A Aix, au café des Garçons, & à l'hôtel du
commandant.



